

Cote du document: EB 2011/102/R.20/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 12 b) ii)
Date: 11 mai 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémorandum du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République démocratique populaire lao pour le

Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans la province d'Attapeu

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Stefania Dina
Chargée de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2478
courriel: s.dina@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent deuxième session
Rome, 10-12 mai 2011

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire – sous forme de don – à la République démocratique populaire lao pour le Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans la province d'Attapeu, telle qu'elle figure au paragraphe 11, ainsi que les modifications de l'accord de financement indiquées au paragraphe 10.

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République démocratique populaire lao pour le Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans la province d'Attapeu

I. Contexte

1. La République démocratique populaire lao étant considérée comme un "pays rouge" au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), l'appui est fourni sous forme de don.
2. Le présent mémoire a pour objet l'approbation d'un financement supplémentaire sous forme de don d'un montant de 2,5 millions d'USD pour le Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans la province d'Attapeu, programme qui a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2005 (EB 2005/84/R.14/Rev.2).
3. Le Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales couvre huit districts, dont cinq situés dans la province de Sayaboury au nord du pays et trois dans la province d'Attapeu au sud. Le groupe cible de la zone du programme concerne quelque 26 200 ménages pauvres et exposés à l'insécurité alimentaire. L'objectif global du programme est de garantir une croissance économique durable et une amélioration des moyens de subsistance aux populations rurales pauvres, dont les femmes et autres groupes vulnérables. Le programme s'articule en quatre composantes: i) développement social; ii) développement économique et gestion des ressources naturelles; iii) développement des infrastructures rurales; et iv) développement institutionnel et renforcement des capacités.
4. Le sous-programme Attapeu, dont l'achèvement est prévu en mars 2014, a déjà décaissé 93% du prêt sur la base du programme de travail et budget annuel en cours. Les fonds seront entièrement décaissés d'ici à début 2012. Le niveau de décaissement s'explique par un achèvement rapide des travaux d'infrastructure rurale et par la hausse des prix. Comme l'ont indiqué les deux dernières missions de supervision, des progrès notables ont été accomplis dans bon nombre d'activités du programme, mais beaucoup reste à faire pour améliorer la situation économique du groupe cible et garantir la durabilité des activités.

II. Justification et raison d'être

5. Le violent cyclone qui a touché la zone du programme en 2009-2010 a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire, comme en témoignent les indicateurs recueillis par l'Unité provinciale de coordination du programme (UPCP). En outre, pendant la première partie du programme, l'UPCP s'est concentrée sur la passation des marchés et sur le développement des infrastructures. De plus, d'importantes parties des districts cibles ne sont accessibles que depuis peu (grâce à la construction de routes dans le district de Sanxai, par exemple).
6. Le programme est maintenant en mesure de consacrer une plus grande attention au développement économique et à la gestion des ressources naturelles, composantes dans lesquelles beaucoup reste à faire pour obtenir des améliorations quantifiables.
7. Par ailleurs, certains aspects du développement communautaire, tels que la planification villageoise, ont atteint un stade prometteur mais doivent maintenant être mis en application sur le terrain. Enfin, il faut entreprendre des travaux de génie civil pour que les constructions achevées produisent pleinement leurs effets. Le financement supplémentaire aidera le programme à atteindre ses objectifs et garantira durabilité et impact maximal aux activités du programme.

III. Coût du programme

8. Le coût total révisé du programme est de 28,60 millions d'USD. Les sources de financement sont les suivantes: i) le FIDA, avec un prêt de 17,30 millions d'USD, une composante don de 0,69 million d'USD et un financement supplémentaire de 2,50 millions d'USD; ii) le Programme alimentaire mondial, avec une contribution de 1,32 million d'USD; iii) l'Agence allemande de coopération technique, avec une contribution de 1,75 million d'USD; iv) le Service allemand de développement, avec une contribution de 0,26 million d'USD; v) le gouvernement, avec une contribution de 3,55 millions d'USD; et vi) les bénéficiaires, avec une contribution de 1,23 million d'USD.
9. Les catégories de dépenses du sous-programme d'Attapeu que le financement supplémentaire permettra de couvrir sont les suivantes: i) travaux de génie civil (34%); ii) véhicules et équipement (6%); iii) formation et études (24%); iv) assistance technique (15%); v) recrutement direct de personnel et indemnités prévues par le programme (9%); vi) dépenses supplémentaires de fonctionnement (9%); et vii) microfinance rurale (3%).

IV. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

10. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement en vigueur sera modifié pour prendre en compte le financement supplémentaire. Ce financement supplémentaire n'entraîne aucune modification dans la description du programme.

V. Recommandation

11. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique populaire lao un financement supplémentaire sous forme de don d'un montant équivalant à un million cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze